

Casablanca, le 13 octobre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Spécial « La protection sociale : Contraintes et réformes »

Le Centre Marocain de Conjoncture a le plaisir de vous annoncer la parution de sa dernière publication mensuelle « **Maroc Conjoncture** » n° 350. Il s'agit d'un spécial portant sur la protection sociale : Contraintes et réformes. Et voici les principaux axes :

La Protection Sociale dans le Monde : Evolution rapide dans les pays émergents

La crise du Coronavirus s'est accompagnée d'un intérêt remarquable pour la protection sociale. Celle-ci a été souvent étendue pour répondre aux besoins de préservation de la santé et pour compenser les pertes de revenus. Pourtant, des déficits importants subsistent ainsi que des écarts énormes entre pays et groupes.

Les pays émergents (BRICS) ont, en deux décennies, massivement étendu leurs systèmes de protection sociale avec des résultats intéressants. Ils font cependant face à des défis importants tels la prédominance de l'informel, les questions démographiques, l'organisation et le financement. Pour relever les défis, ces pays ont adopté diverses solutions et surtout développé des logiques non contributives de financement des prestations.

Extension de la Protection Sociale : Un projet prometteur

Au début du millénaire, une forte prise de conscience des pays en développement et plus particulièrement des pays à bas revenus s'est portée sur le rôle et l'importance de la protection sociale et son élargissement pour contribuer au relèvement du niveau de vie des populations les plus démunies, réduire les inégalités et tendre progressivement à l'établissement d'une équité sociale. Mais en dépit des efforts fournis par la majorité de ces pays et des investissements engagés dans le domaine avec l'impulsion et l'aide des institutions internationales, les résultats escomptés sont restés en deçà des attentes.

Le Système de Santé, Pilier du Système de Protection Sociale : Quelle stratégie de réforme ?

Le changement des paradigmes de conception du développement, engendrée par la transition imposée par la crise du Covid-19, a donné lieu à une prise de conscience de la nécessité de réussir une généralisation de la protection sociale, qui s'appuie sur une profonde réforme du système de santé. Un chantier de règne qui passe par une mise à niveau des services de santé publique conforme aux attentes des citoyens. C'est ainsi que le chef du gouvernement, dans son intervention, le mois de juin 2022, devant le Parlement n'a pas manqué de préciser que la réforme du système sanitaire, qu'impulse la généralisation de l'assurance-maladie, est la condition sine qua non pour garantir le succès de ce projet. Il n'a pas manqué, à cette occasion, de préciser que nombre de mesures, visant la réhabilitation des structures d'accueil, sont en cours de mise en place. L'entreprise se veut être une réforme globale dans une vision intégrée, à même de "...doter le Royaume d'un système de santé attractif répondant, sans discrimination, aux aspirations de tous les citoyens, garantissant le principe d'égalité dans l'accès aux soins nécessaires, préservant leur dignité et répondant à leurs priorités et leur volonté d'accéder à un service public de qualité".

Secteur Privé et Généralisation de la Couverture Sociale : Contributions, coûts et avantages pour l'entreprise

Le rôle des entreprises est décisif pour l'effectivité et la pérennité des systèmes de sécurité sociale. En s'acquittant de leurs cotisations de sécurité sociale, elles apportent leur contribution à l'équilibre et à la continuité des régimes de sécurité sociale d'où l'importance du règlement effectif, intégral, ponctuel et régulier de leurs cotisations et impôts (dont une partie est dirigée vers l'assistance sociale).

Plusieurs entreprises, privées et publiques, multinationales ou opérant dans un seul pays se dotent, en plus des programmes nationaux obligatoires de protection sociale, de dispositifs assurantiels complémentaires (assurances complémentaires de retraites, de soins de santé, d'aides aux personnes en situation de handicap ou de maladie chronique ; aides aux collaborateurs qui aident des membres de leurs famille en situation de handicap ou de maladie chronique ; allocations directes de secours, etc.).

Elargissement de la Couverture des Risques Sociaux : Le financement en est le déterminant décisif

Le Maroc a entrepris depuis quelques années de nombreuses réformes visant à moderniser son économie et son système de protection sociale. La réduction des vulnérabilités tant économiques que sociales est devenue, depuis quelques temps, au centre des préoccupations des pouvoirs publics. Des efforts importants ont été déployés pour la mise en place progressive d'un système de protection sociale diversifié aussi bien en termes de risques sociaux couverts qu'en termes d'instruments utilisés. En dépit des avancées réalisées le système de protection social marocain souffre encore du manque de coordination et de couverture et risque d'être confronté à une contrainte de financement sévère eu égard à l'ampleur des charges que nécessite un système de protection sociale cohérent intégré et efficace surtout dans un contexte difficile et perturbé...

Stratégie de Couverture Sociale à l'Horizon 2030 : Un préalable pour tout développement humain

Mal positionné sur l'échelle des indicateurs de développement humain, l'Etat a d'abord l'obligation d'inventaire des déficits sociaux qui hypothèquent l'émergence du pays pour ensuite définir les politiques pertinentes et crédibles susceptibles d'installer le Maroc sur le sentier d'un véritable développement socio-économique. La stratégie de protection sociale universelle est le passage obligé pour y arriver. Des priorités doivent ainsi être établies, les voies et les moyens spécifiés et la fin de cette décennie comme horizon temporel pour y parvenir.

**Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le CMC au 05 22 39 50 72 à 75
Email: cmconjoncture@menara.ma – Site web: www.cmconjoncture.ma**